

<p align="center">RELEVÉ DE CONCLUSION</p>

Présents :

Rodolphe CHALLET, Adjoint au Maire
Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire

Les Co-Présidentes : Madeleine CHAIGNEAU - Micheline VALADIER.

Membres du Conseil de Quartier : Michel BOURDEAU, Jocelyn CRESPIEN, Michel FENIOUX, Yves MORISSEAU, Christian NICOLET Frédéric DAUBERT, Camille DELAITRE, Christian GERVAIS, Mimi GERVAIS, Claudie LAROCHE, Claude PAGES, Geneviève RIZZI, Vincent TRAN, Véronique RIVAULT, Marc VALLET.

Absents : Odile BRACHET, Julien BOUTEILLER, Jean-Luc DELSOL, Robert FRANCHINEAU, Annie LEGAGNEUR, Anathase THOMAS.

Excusés :

Gilles FRAPPIER, Arlette ROBIN, Guy-Marie GUERET.

Direction de la Proximité et de la Citoyenneté

Lydia ZANETTE, Responsable Adjointe Service Concertation et Conseils de Quartier.

Bruno BROSSARD, Assistant de Conseils de Quartier.

Laurence COSSET, Agent MCSP.

Gérard LABORDERIE, Correspondant Technique des Conseils de Quartier.

Robin DEGREMONT, Coordinateur de l'information de Proximité.

Claude VITELLINI, Correspondant des structures de proximité pour l'Agence Municipale de Médiation.

<p>Objet : Rodolphe CHALLET excuse M. le Maire de son absence. Il constate le nombre important de participants et informe le Conseil de Quartier qu'à la demande du Maire, il suivra particulièrement le Conseil de Souché et participera aux réunions.</p> <p>Il présente point par point les modifications de la charte :</p> <p>1/ Un élu supplémentaire par Conseil de Quartier, ce qui fait passer le nombre de 35 à 36</p> <p>2/ Intégration des nouveaux membres volontaires lorsqu'il n'y a pas de suppléants ou que les suppléants refusent d'intégrer le Conseil de Quartier ou encore que le nombre de conseillers n'atteint pas le nombre maximum de 36.</p> <p>3/ Remplacement des membres associatifs.</p> <p>4/ Place des suppléants.</p> <p>5/ Fonctionnement global des Conseils de Quartier.</p>	
<p>Réponse mairie/proposition conseil/bureau Lydia ZANETTE informe que le CQ peut recevoir de nouveaux membres.</p>	
<p>Objet : Yves MORISSEAU informe, à ce sujet, qu'Odile BRACHET quitte Niort et propose son remplacement en tant que membre du bureau et en tant que trésorière.</p>	
<p>Réponse mairie/proposition conseil/bureau Véronique RIVAULT propose sa candidature en remplacement d'Odile BRACHET. Adopté par le Conseil.</p>	
<p>Objet : Présentation de Robin DEGREMONT, Gérard LABORDERIE et Claude VITTELLINI</p> <p>Robin DEGREMONT est chargé de la coordination de l'information de proximité. Il est à la disposition de tous les Conseils de Quartier qui ont des besoins dans ce domaine.</p> <p>Gérard LABORDERIE est correspondant technique des Conseils de Quartier. Il précise qu'il assure le suivi du traitement des demandes et assure l'inter-face entre les Conseils de Quartiers et les services techniques. Il doit rendre compte de l'avancement des dossiers (<i>260 demandes de voirie ont été faites à Souché</i>).</p> <p>Claude VITTELLINI : Agence Municipale de Médiation. Il travaille sur la <u>médiation de proximité</u> avec 8 agents médiateurs et 6 éducateurs de rue. Il donne pour information les <u>numéros de téléphone</u> où le service de l'agence municipale de médiation peut être jointe : Il sagit de :</p>	

L'Agence de médiation

0800 155 155 (n° vert)

Lutte contre l'incivilité :

06.30.52.43.67

05.49.28.12.46

Objet : Point sur les commissions :

Commission voirie (*Christian NICOLET*)

Compte rendu joint

Fabienne RAVENEAU intervient sur l'aménagement de la rue de la Mairie précisant que plusieurs réunions ont eu lieu à ce sujet.

Afin de sécuriser les piétons et les automobilistes dans cette rue

2 propositions de circulation sont faites :

1/ Sens unique (dans le sens descendant) dans le but de conserver un maximum de places de stationnement. Le sens a été choisi en fonction du flux le plus important pour les commerces.

2/ Double sens de circulation (avec un sens prioritaire.)

Le choix du sens unique est arrêté.

Il faudra choisir une période pour la phase expérimentale

Les riverains de la rue des Nardouzans devront être informés sur cet aménagement de la rue en sens unique.

Fabienne RAVENEAU informe qu'il faudra réfléchir de manière globale sur un plan de circulation du quartier de Souché.

Un cabinet d'étude pourrait intervenir mais, pour le service voirie établir le cahier des charges et l'appel d'offres au préalable, représente autant de travail que faire directement l'étude.

Le CQ devra donc faire un choix entre l'intervention des services techniques ou l'intervention du cabinet d'étude.

Le Conseil de Quartier souhaite que cette étude soit prise en charge par la Ville

Rue Vilvadi : Un comptage concernant la vitesse sera fait avant l'été.

Rue de Souché : Aucun aménagement ne pourra se faire dans cette rue avant la fin des travaux de l'avenue de Paris en juin 2004. Les travaux de la rue de Souché sont envisagés pour 2005 et la rue sera traitée globalement.

Christian NICOLET donne des précisions à M. MAGRINO sur sa demande de ralentisseurs précisant que celle-ci n'est pas restée sans suite. Elle a été suivie d'abord par le Comité de Quartier puis par le Conseil de Quartier et la Mairie de Niort. Un technicien s'est également rendu sur place.

<p><u>Rue de l'Aérodrome</u> : Proposition de faire un rappel à 30Km/h bien avant l'école au niveau du parking. Afin de faire ralentir les véhicules, une signalétique ludique devra être installée informant la proximité d'une école.</p>	
<p>Objet : Commission Bâtiments-Infrastructures (Michel FENIOUX)</p> <p><u>Espace Gillier</u> : Michel FENIOUX informe qu'il a appelé la Mairie. En l'absence de Philippe GENEHEUX une personne du service bâtiments l'a informé de l'ouverture des plis dans l'après midi du 1^{er} avril.</p> <p><u>Désenclavement du gymnase</u> : Le dossier est en cours,</p> <p><u>Mermoz</u> : Une visite a eu lieu avec Robert PLANTECOTE et la commission sécurité. Mme CLERT, Directrice de Mermoz souhaiterait connaître rapidement la décision de la commission.</p>	
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau</p> <p>Concernant l'Espace Gillier, Véronique RIVAULT a demandé à la Mairie un tivoli correspondant à la superficie du bâtiment si celui-ci n'est pas prêt pour la fête de quartier de juin.</p> <p>Le Directeur de la Maison Pour Tous souhaite qu'un cahier des charges soit rapidement établi et que la Mairie informe le Conseil de Maison sur le projet de l'Espace Gillier concernant son utilisation et sa gestion. Geneviève RIZZI précise, à ce sujet, que la MCPT doit obtenir des précisions car l'accueil du centre de loisirs à l'Espace Gillier est un projet important que la Maison Pour Tous doit soutenir et présenter à la CAF. Rodolphe CHALLET informe que la Mairie attend le rapprochement des MCC-MCPT avant de se prononcer sur le sujet. Il souhaite qu'un cahier des charges soit établi en expliquant que cet espace doit être partagé <u>sans y exclure qui que ce soit.</u></p>	
<p>Objet : Commission espaces verts - environnement (Christian Gervais)</p> <p><u>Fief Chapon</u> : Un questionnaire qui servira de support lors du porte à porte a été mené par le Directeur de la Maison Pour Tous et le Conseil de Quartier afin d'associer les habitants du Fief Chapon sur cet aménagement.</p> <p>Les Directeurs du foyer logement et de la maison de retraite de la Coudraie ont été informés de ce projet et souhaitent en connaître la suite.</p> <p><u>Clôture du Jardin "Jean Cocteau"</u> : doit être de nouveau validé par le Conseil de Quartier. Le coût est d'un montant de 16 000 E</p>	

<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau</p> <p>Le porte à porte pour l'enquête du Fief Chapon aura lieu à partir du Mercredi 28 Avril.</p> <p>Le Conseil de Quartier valide la dépense pour la clôture du jardin "Jean Cocteau"</p>	
<p>Objet : Commission sécurité (Yves MORISSEAU) (Voir le compte rendu joint)</p> <p>Il informe également que des vols sont commis dans le quartier de Souché, notamment dans les maisons, même en présence des propriétaires.</p>	
<p>Objet : Commission Transports (Frédéric DAUBERT)</p> <p>La Commission Transport intègre la Commission Inter Quartier dans le cadre du PLU.</p> <p>La commission transports a observé plusieurs abris bus en mauvais état, notamment celui situé rue de l'Aérodrome (à coté de la MCPT-MCSP)</p>	
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau</p> <p>Madeleine CHAIGNEAU a appelé Serge LACHAUME pour la réparation de cet abris bus, la réparation doit être faite dans un délai de deux semaines. Elle précise que la CAN a engagé une personne qui sera chargé, plus particulièrement, de l'entretien des abris bus.</p>	
<p>Objet : Eclairage Parking MCPT</p> <p>Micheline VALADIER informe le Conseil de Quartier d'une demande d'éclairage sur le parking MCPT-MCSP</p>	
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau</p> <p>Le Conseil de Quartier est d'accord sur le principe mais souhaite qu'un devis soit établi.</p>	
<p>Objet : Aménagement place de stationnement Parking MCPT</p> <p>Concernant le parking MCPT/MCSP, le Directeur de la Maison Pour Tous propose un réaménagement des places de stationnement précisant qu'un <u>stationnement en épis</u> gagnerait au moins 14 places supplémentaires.</p>	
<p>Objet : <u>INTERVENTION DU PUBLIC</u></p> <p>M. NAUDIN demande où en est sa demande de panneau rue de la Poste et sa demande de plaque au nom de M. DORAY.</p> <p>Il évoque également le changement de bureau de vote aux dernières élections. Il explique qu'il votait à l'école Mermoz, et qu'il a été obligé de voter à l'école Edmond Proust aux dernières élections.</p> <p>Il demande des explications à ce sujet.</p>	

<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau La Mairie répond à M. NAUDIN que sa demande de panneau rue de la poste est en cours. Tant qu'au baptême de la rue au nom de "DORAY" Geneviève RIZZI précise qu'il faut attendre que la commission se réunisse et valide sa demande. (<i>la commission attend d'avoir plusieurs demandes avant de se réunir.</i>)</p> <p>A propos des élections, Rodolphe CHALLET explique qu'un redécoupage des bureaux de vote a été demandé par <u>la commission électorale de la Préfecture</u> afin de répartir équitablement les électeurs dans chaque bureau de vote.</p>	
<p>Objet : Avenue de Limoges <u>Les riverains avenue de Limoges</u> rappellent qu'ils ont toujours des déchets sur l'avenue de Limoges.</p>	
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau Rodolphe CHALLET répond qu'un effort a été fait et rappelle que l'entretien de cette portion de l'avenue de Limoges est du ressort de la DDE. Une réunion a eu lieu entre les différents partenaires afin d'obtenir, entre eux, une meilleure coordination.</p>	
<p>Objet : Plaque commémorative M. MOUSSET trouve anormal et irrespectueux qu'un présentoir de documentation situé dans la MCSP de Souché soit placé devant une plaque commémorative, ce qui empêche la visibilité de celle-ci.</p>	
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau Suite à la demande de M. MOUSSET, le présentoir a été déplacé.</p>	
<p>Objet : Mur Rue de Souché M. MALGUID intervient sur la construction du mur rue de Souché. Il exprime son mécontentement et demande des explications sur cette affaire.</p>	
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau La Ville précise que le permis de construire a été accepté pour un passage de 1,30 m, ce qui n'a pas été respecté. Par conséquent, la Ville a adressé un procès verbal au Procureur de la République et attend une réponse.</p>	
<p>Objet : Boulevard Jean Cocteau Une personne du public demande s'il est possible de matérialiser une bande bétonnée pour les piétons sur les larges trottoirs de ce Boulevard.</p>	
<p>Objet : Badges Chemin du 3^{ème} Millénaire Badges pour les propriétaires de terrain traversant le chemin du 3^{ème} millénaire.</p>	

<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau Des badges sont à la disposition des riverains possédant un terrain traversant le chemin du 3 ème millénaire. Ces badges sont à retirer à <u>la MCSP de Souché</u> auprès de Laurence COSSET qui demandera une pièce d'identité à chaque remise de badge. Elle remplira, à cet effet, le tableau élaboré. <i>(Un badge a été remis en fin de Conseil à M. Raymond MOUSSET.)</i></p>	
<p>Objet : « Association de Défense contre le Pôle Sport » Un membre du public signale que cette association est en cours de création. Il demande si un membre du Conseil souhaite en faire partie</p>	
<p><u>CALENDRIER</u></p> <p><u>Réunion de bureau</u> Mercredi 21 avril à 20 H 30</p> <p><u>Conseil de Quartier</u> Jeudi 17 juin à 20 H 30</p> <p><u>Assemblée Plénière</u></p> <p>Le samedi 2 octobre <i>(toute la journée)</i></p>	